

31 janvier 2018

Chers parents d'élèves

En 2013, le gouvernement nous imposait un changement des rythmes scolaires avec le passage à une semaine de quatre jours et demi. La collectivité avait dû à l'époque s'adapter à cette modification et mettre en place les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). Ces NAP ont été développées ces dernières années pour offrir à tous les élèves des propositions éducatives de qualité sur ce nouveau temps périscolaire.

Aujourd'hui, le gouvernement ouvre par décret du 27 juin 2017 la possibilité aux communes de solliciter une dérogation, afin de revenir à la précédente organisation du temps scolaire de nos jeunes élèves. Afin de s'adapter au mieux à vos attentes, nous avons recueilli vos avis via une vaste consultation organisée par vos représentants.

Vous avez été nombreux à faire part de vos souhaits puisque 61% des parents se sont exprimés et parmi eux 78%, soit une très grande majorité, se sont prononcés en faveur d'une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Prenant en considération ce souhait clairement exprimé, nous avons donc annoncé le 9 janvier 2018 lors d'un Comité de Pilotage réunissant l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, les directrices d'écoles et les représentants des parents d'élèves que la ville allait solliciter un retour à la semaine des quatre jours à compter de la rentrée 2018.

Dans cette perspective des conseils d'école extraordinaires se sont réunis les 22 et 23 janvier 2018 afin de donner leur avis sur les nouveaux horaires devant être mis en place. Majoritairement ils se sont prononcés en faveur des horaires suivants : 8h30-12h 14h-16h30, seule l'école maternelle des Bordes a des horaires différents (8H30-11H50, 13H40-16H20) permettant aux parents déposant également leurs enfants d'âge élémentaire à l'école Saint Exupéry d'effectuer ce trajet.

Les avis des conseils d'école seront transmis, avec notre demande de dérogation permettant un retour à la semaine des quatre jours, à la Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale. Dans l'attente de la notification officielle de sa réponse, notre demande présentant tous les critères pour être acceptée, nous souhaitons néanmoins organiser au mieux et le plus tôt possible l'accueil du mercredi. Aussi, vous trouverez, joint à ce courrier, un questionnaire nous permettant de recenser vos besoins afin de vous garantir la meilleure qualité de service possible, dès le premier jour de la rentrée.

Après traitement de vos réponses, nous reviendrons vers vous avant les vacances de printemps pour vous exposer l'organisation retenue ainsi que les modalités d'inscription de vos enfants pour la rentrée.

Dans l'attente de vos retours, recevez, chers parents, nos sincères salutations et tous nos vœux de réussite pour la scolarité de vos enfants.

L'adjointe au Maire,
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires,
à la jeunesse et à la petite enfance

Carole Nadal

Le Maire,
Conseiller départemental

Jérôme Guyard





Recensement des besoins d'accueil des enfants pour les mercredis à partir de la rentrée 2018.

Afin de pouvoir anticiper au mieux l'accueil des enfants dans nos structures les mercredis à compter de septembre 2018, il est nécessaire pour nous de quantifier vos futurs besoins en mode de garde.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir renseigner le questionnaire ci-dessous par enfant. Ces réponses sont indispensables pour nous permettre d'adopter la meilleure organisation possible pour la rentrée 2018.

Comptant sur votre précieuse collaboration.

L'équipe du Pôle Education

Nom et Prénom de l'enfant :

Niveau scolaire de votre enfant à la rentrée 2018 :

- Petite section Moyenne section Grande Section
 CP CE1 CE2
 CM1 CM2

Mes besoins en mode de garde pour les mercredis à compter de septembre 2018 :

Matin (*)		Après-Midi		Journée	
Fréquentation régulière	Fréquentation occasionnelle	Fréquentation régulière	Fréquentation occasionnelle	Fréquentation régulière	Fréquentation occasionnelle
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*) Mon enfant fréquentera la cantine le mercredi oui non